



**Comptabilité**  
T. 03.88.72.42.41  
F. 03.88.72.10.11  
compta@alsafix.com

**Commercial**  
T. 03.88.72.19.31  
F. 03.88.72.17.15  
commercial@alsafix.com

**SAV**  
T. 03.88.72.19.34  
F. 03.88.72.17.15  
sav@alsafix.com

**Agence Paris**  
T. 01.48.44.44.59  
F. 01.48.44.44.54  
paris@alsafix.com

CS 60023 - 114 a, rue Principale - 67240 GRIES  
Tél. 03.88.72.42.41 - Fax. 03.88.72.17.15  
E-mail : alsafix@alsafix.com

## DECLARATION DES PERFORMANCES

Selon règlement 305/2011

Numéro : 040136

1.	<b>Code d'identification unique du produit type:</b> Cheville DM												
2.	<b>Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :</b> Numéro de type et de lot inscrit sur l'étiquette de chaque emballage												
3.	<b>Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :</b> Cheville à expansion par déformation contrôlée galvanisée pour fixations soumises en ambiance intérieure sèche, M8, M10, M12 et M16 pour une utilisation dans du béton non fissuré, C20/25 à C50/60 selon EN 206. ETAG001-4, option 7 Charge statique ou quasi statique.												
4.	<b>Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :</b> ALSAFIX 114a rue principale 67240 Gries (France)												
5.	<b>Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :</b> Non applicable (voir 4)												
6.	<b>Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :</b> Système 1												
7.	<b>Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :</b> NPD												
8.	<b>Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :</b> L'avis technique européen ETA 10/0144 à été réalisé par le CSTB Paris sur la base du ETAG 001-4, option 7; L'organisme notifié 0679-CPD à réaliser une détermination du produit type sur la d'une inspection initiale de l'établissement de fabrication et d'une inspection périodique selon système 2+ et à délivrer le certificat de conformité n° 0679-CPD-0484.												
9.	<b>Performances déclarée</b>												
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 45%;">Caractéristiques essentielles</th> <th style="width: 35%;">Performances déclarées</th> <th style="width: 20%;">Spécification technique harmonisée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Résistance caractéristique en traction</td> <td>ETA 10/0144 annexe 4</td> <td rowspan="4" style="text-align: center; vertical-align: middle;"><b>Selon Avis technique européen 10/0144 Suivant ETAG 001-04 Option 7</b></td> </tr> <tr> <td>Résistance caractéristique en cisaillement</td> <td>ETA 10/0144 annexe 5</td> </tr> <tr> <td>Distance d'entraxes et bord de dalle minimum</td> <td>ETA 10/0144 annexe 3</td> </tr> <tr> <td>Déplacement à l'état limite de service</td> <td>ETA 10/0144 annexe 4 et annexe 5</td> </tr> </tbody> </table>	Caractéristiques essentielles	Performances déclarées	Spécification technique harmonisée	Résistance caractéristique en traction	ETA 10/0144 annexe 4	<b>Selon Avis technique européen 10/0144 Suivant ETAG 001-04 Option 7</b>	Résistance caractéristique en cisaillement	ETA 10/0144 annexe 5	Distance d'entraxes et bord de dalle minimum	ETA 10/0144 annexe 3	Déplacement à l'état limite de service	ETA 10/0144 annexe 4 et annexe 5
Caractéristiques essentielles	Performances déclarées	Spécification technique harmonisée											
Résistance caractéristique en traction	ETA 10/0144 annexe 4	<b>Selon Avis technique européen 10/0144 Suivant ETAG 001-04 Option 7</b>											
Résistance caractéristique en cisaillement	ETA 10/0144 annexe 5												
Distance d'entraxes et bord de dalle minimum	ETA 10/0144 annexe 3												
Déplacement à l'état limite de service	ETA 10/0144 annexe 4 et annexe 5												
10.	<b>Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.</b>												

Signé pour le fabricant et en son nom par :

M. Romuald Roedel Directeur général  
Le 01/07/2013 à Gries

AGRAFAGE - CLOUAGE - PERCAGE - CHEVILLAGE - VISSAGE - DECOUPE - CONNECTEURS - AIR COMPRIME

